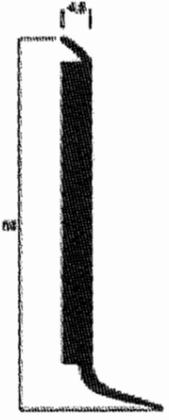
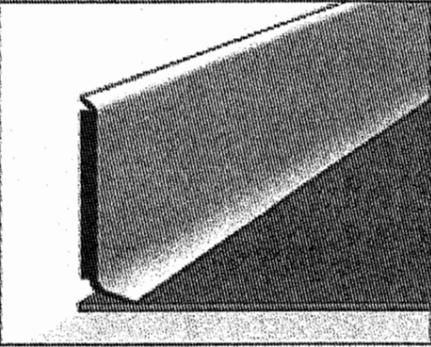
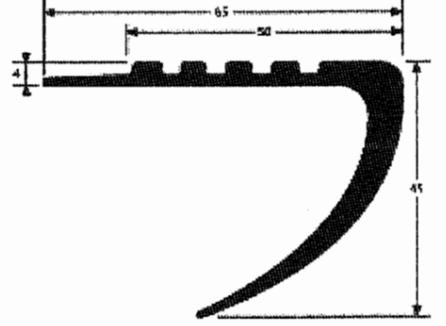
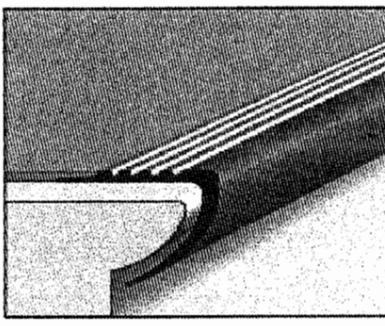
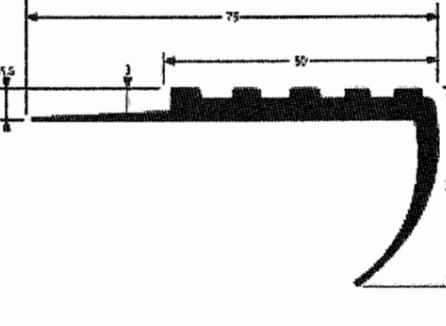
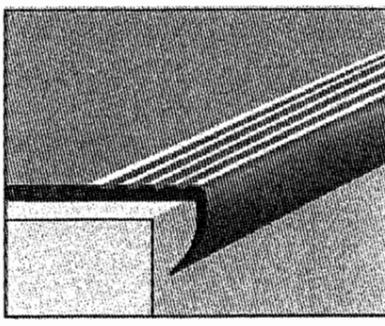
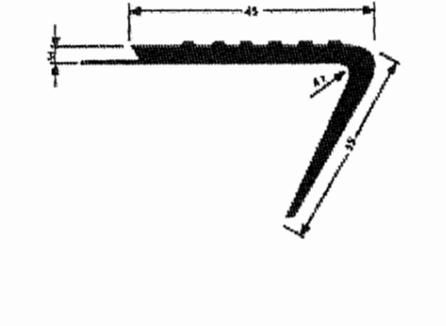
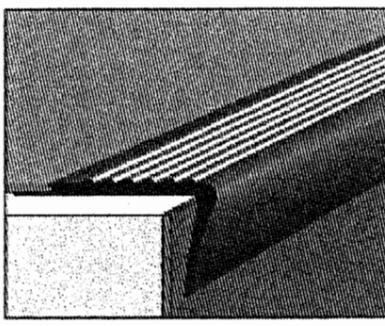


**Plinthe PVC semi-rigide :**

PRÉSENTATION	RÉFÉRENCE CONDITIONNEMENT ET POIDS	ILLUSTRATION
	<p><b>KCS61</b></p> <p>MASTIC 1411001 BLANC 1411002 NOIR 1411003 CHÊNE 1411004 GRÈGE 1411005 GRIS 1411006</p> <p>longueur unitaire 5,15 ml</p> <p>nombre de pièces 20</p> <p>unité d'emballage 103 ml</p> <p>pois 115 g/ml</p>	

**Nez de marche :**

PRÉSENTATION	RÉFÉRENCE CONDITIONNEMENT ET POIDS	ILLUSTRATION
	<p><b>BDC45</b></p> <p>NOIR 1400001 GRIS 1400002 BRUN 1400003</p> <p>longueur unitaire 3 ml</p> <p>nombre de pièces 12</p> <p>unité d'emballage 36 ml</p> <p>pois 400 g/ml</p>	
	<p><b>NM1</b></p> <p>NOIR 1401001 GRIS 1401002 BRUN 1401003</p> <p>longueur unitaire 3 ml</p> <p>nombre de pièces 12</p> <p>unité d'emballage 36 ml</p> <p>pois 530 g/ml</p>	
	<p><b>NM20</b></p> <p>NOIR 1404001 GRIS CLAIR 1404002 BRUN 1404003</p> <p>longueur unitaire 4,5 ml</p> <p>nombre de pièces 10</p> <p>unité d'emballage sous tube plastique 45 ml</p> <p>Poids 360 g/ml</p>	

**POUR TRAITEMENT DES JOINTS À CHAUD POUR  
REVÊTEMENTS DE SOL LINOLÉUM**

Désignation	Présentation	Référence	
		Produit	Commande
CORDONS DE SOUDURE	diamètre = 4 mm bobine de 50 ml conditionnement de 1 bobine	V1003	se reporter page 187

**Fiche Technique :  
SEUILS PERCES 30, 35,  
50, 70 & 90 mm**

**DINAC**

FO.23.08.IndA - 06/04 - MKTP

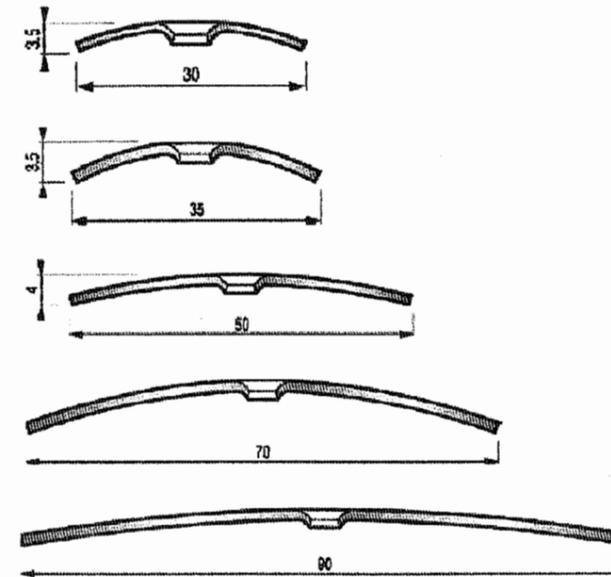
**DESCRIPTIF**

Profils de transition de largeurs 30, 35, 50, 70 ou 90 mm :

- fixation à visser
- en inox brillant ou laiton poli
- seuils obtenus par profilage (à partir de matière en feuillard mise en forme à froid par des galets)

**MATIERES**

- **Inox :**  
Aspect brillant, AISI 430, nuance X6 CR17, conforme à la norme NF EN 100882
- **Laiton :**  
Alliage de cuivre, zinc et laiton CU ZN 36 conforme à la norme NF EN 1652



**Le perçage Dinac :**

Les profilés Dinac sont poinçonnés, les trous ont un diamètre de 3,8 mm. Dinac recommande l'utilisation de vis de diamètre 3,5 mm.

Longueur en cm	Nombre de trous	Entraxe en mm	Distance du 1 <sup>er</sup> trou en mm
63	4	175	45
73	4	210	50
83	5	190	35
93	5	210	45
166	9	190	70
270	15	180	90

**DIMENSIONS**

- Pour les seuils de largeur 30 mm : longueurs 63, 73, 83, 93, 166 ou 270 cm

- Pour les seuils de largeur 35 mm : longueurs 63, 93 ou 270 cm en inox  
longueurs 93 ou 270 cm en laiton poli

- Pour les seuils de largeur 50 mm : longueur 270 cm

- Pour les seuils de largeur 70 mm : longueurs 93 ou 270 cm

- Pour les seuils de largeur 90 mm : longueur 270 cm

Fiche de données de sécurité  
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 25.10.2004

revue le : 25.10.2004

1 Identification de la substance / préparation et de la société/entreprise

· Identification de la substance ou de la préparation

· Nom du produit: **514 Eurosafe Lino Plus**

· Code du produit: 514

· Emploi de la substance / de la préparation *Adhésif pour revêtement de sol.*

· Producteur/fournisseur:

*Eurocol B.V.*

*Industrieweg 1-2*

*NL-1521 NA Wormerveer Holland*

*Tel. +31 75 6271600*

*Fax +31 75 6283564*

*Website: www.eurocol.com*

· Renseignements en cas d'urgence:

*En cas d'urgence, veuillez contacter le Centre National Anti-poison au numéro de téléphone suivant: 31-(0)30-2748888 (Ce numéro est uniquement accessible au médecin traitant le patient et seulement en cas d'empoisonnement accidentel).*

2 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique

· Description:

*Mélange de dispersion aqueuse de copolymère d'acrylate, résines et matière de remplissage.*

· Composants dangereux: *néant*

3 Identification des dangers

· Principaux dangers: *Néant.*

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

*Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.*

· Système de classification:

*La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.*

4 Premiers secours

· Remarques générales: *Aucune mesure particulière n'est requise.*

· Après inhalation: *Pas d'application.*

· Après contact avec la peau: *Laver à l'eau et au savon.*

· Après contact avec les yeux:

*Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.*

· Après ingestion: *Rincer la bouche avec de l'eau et consulter immédiatement un médecin.*

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

*CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.*

· Equipement spécial de sécurité: *Aucune mesure particulière n'est requise.*

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité  
selon 91/155/CEE

Page : 2/4

Date d'impression : 25.10.2004

revue le : 25.10.2004

Nom du produit: **514 Eurosafe Lino Plus**

(suite de la page 1)

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Les précautions individuelles: *Pas nécessaire.*

· Mesures pour la protection de l'environnement:

*Diluer avec beaucoup d'eau.*

*Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.*

· Méthodes de nettoyage/récupération:

*Récueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).*

· Indications supplémentaires: *Aucune substance dangereuse n'est dégagée.*

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour la manipulation: *Aucune mesure particulière n'est requise.*

· Préventions des incendies et des explosions: *Aucune mesure particulière n'est requise.*

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: *Protéger du gel.*

· Indications concernant le stockage commun: *Pas nécessaire.*

· Autres indications sur les conditions de stockage:

*Recommander conserver à une température supérieure à 15 et inférieure à 25°C.*

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

*Sans autre indication, voir point 7.*

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

*Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.*

· Remarques supplémentaires:

*Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.*

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

*Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.*

· Protection respiratoire: *N'est pas nécessaire.*

· Protection des mains:

*Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.*

*Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.*

· Matériau des gants

*Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.*

· Temps de pénétration du matériau des gants

*Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.*

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

*Caoutchouc nitrile, néoprène et PVC.*

· Protection des yeux: *Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.*

(suite page 3)

EXTRAIT DU CATALOGUE DES TEMPS UNITAIRES		
DESIGNATION	Unité d'ouvrage	Temp Unitaire H/Unité d'ouvrage
<b>Dépose et démolitions :</b>		
Dalle de moquette en pose libre	m <sup>2</sup>	0,060
Dalle collée à la colle acrylique	m <sup>2</sup>	0,170
Revêtement vinyl souple	m <sup>2</sup>	0,220
<b>Préparation des supports :</b>		
Enduit de lissage P2 au sol	m <sup>2</sup>	0,170
Enduit de lissage P3 au sol	m <sup>2</sup>	0,170
Pose d'isolant 3 mm	m <sup>2</sup>	0,270
Réalisation d'une chape sèche légère 20 mm	m <sup>2</sup>	0,300
<b>Revêtements plastiques :</b>		
Pose de dalle semi-flexibles épaisseur 25/10°	m <sup>2</sup>	0,240
Pose de dalle semi-flexibles épaisseur 32/10°	m <sup>2</sup>	0,240
Pose de lés vinyl souple Ep2mm U3P3	m <sup>2</sup>	0,320
Pose de lés vinyl souple Ep2mm U4P3	m <sup>2</sup>	0,320
Habillage marche, contremarche y compris nez de marche	ml	0,450
Habillage marche sans contremarche compris nez de marche	ml	0,320
<b>Revêtements textiles :</b>		
Pose de moquette en lés de 2,00 m collée	m <sup>2</sup>	0,220
Pose de moquette en lés de 4,00 m collée	m <sup>2</sup>	0,200
Pose de dalles moquettes 50x50 collées	m <sup>2</sup>	0,210
Pose de moquette tendue lés de 2 à 4 m	m <sup>2</sup>	0,240
<b>Revêtements linoléum:</b>		
Pose de dalles 50 x 50 collées ép 2,50mm	m <sup>2</sup>	0,290
Pose de lés 2,00m, ép 2,5 mm, marbrés.	m <sup>2</sup>	0,340
Pose de lés 2,00m, ép 3,2 mm, marbrés.	m <sup>2</sup>	0,350
Pose de lés 2,00m, ép 4 mm, marbrés.	m <sup>2</sup>	0,360
Habillage marche, contremarche y compris nez de marche	ml	0,500
Habillage marche sans contremarche compris nez de marche	ml	0,360
Cordons de soudure	ml	0,150

**Ouvrages de finition :**

Pose de seuils vissé	ml	0,220
Pose de seuils collé	ml	0,150
Pose de baguette de dilatation	ml	0,270
Pose de tapis brosse	m <sup>2</sup>	0,400
Pose de plinthe vissée collée	ml	0,200

## EXTRAIT DU CCTP LOT PEINTURE

### 10.17-PEINTURE DE SOL

Mise en œuvre d'une peinture revêtement de sol possédant une grande résistance mécanique et chimique.

**Support :** Chappe ciment.

- Préparation du sol suivant prescriptions du fabricant avec couche primaire préalable d'impression neutralisant l'alcalinité du ciment ou dégraissé si nécessaire ;
- Une couche d'apprêt aux résines époxyques à durcisseur polyamide pour assurer l'adhérence du revêtement.
- Une couche de finition aux résines de polyuréthane qui assureront la résistance du revêtement.

**- Positionnement :**

- Prestation n° 3 suivant matériauthèque bâtiments "E" et "G".
- Pour bâtiment "E"
  - . A l'étage : pour le sol de tous les locaux spécifiques à la laverie et réalisé en béton finement taloché par le lot Gros Œuvre.
- Pour le bâtiment "G"
  - . Pour le sol des locaux réserves alimentaires 1 et 2.



# ULTRASOL PU INT

**Peinture polyuréthane monocomposant pour sols**  
**Prêt à l'emploi, multicouche direct,**  
**résistance à l'usure et aux agents chimiques**  
**Aspect semi-brillant**

<b>DESTINATION</b>	Protection et décoration des sols intérieurs pouvant être soumis à des sollicitations mécaniques répétées ULTRASOL PU INT est recommandé pour tous travaux, neufs ou d'entretien, sur sols et planchers nécessitant une bonne résistance mécanique et/ou chimique : locaux industriels, ateliers, hangars, entrepôts, parkings, escaliers, sous-sols, halls de gares ou d'aéroports,...
<b>SUPPORTS</b>	Béton surfacé, chapes ou dalles ciment Éléments métalliques Sols hydrocarbonés (enrobé, asphalte, béton bitumé) : étude préalable Anciennes peintures polyuréthane ou époxy en bon état Autres supports : consulter nos SERVICES TECHNIQUES
<b>CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Produit monocomposant prêt à l'emploi</li> <li>* Application multicouche directe tous supports</li> <li>* Donne un feuillet très dur et de résistance mécanique élevée : roulement, usure, chocs</li> <li>* Excellente inertie chimique : solvants, carburants, lubrifiants, produits chimiques usuels,...</li> <li>* Protection contre la corrosion des bétons</li> <li>* Bon garnissant, séchage rapide</li> <li>* Entretien aisé</li> </ul>
<b>CARACTÉRISTIQUES d'IDENTIFICATION</b>	<b>Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes</b>
<b>Présentation</b>	Peinture semi-fluide
<b>Extrait sec</b>	* en poids : 79 ± 2 % * en volume : 69 ± 2 %
<b>Densité</b>	1,38 ± 0,05
<b>Point éclair</b>	Supérieur à 21°C
<b>Séchage (20°C, 65 % HR)</b>	Hors poussière : 2 h - Sec : 3 heures Entre couches : 24 h à 72 h (au-delà, dépolissage ou chiffonnage solvant) Sollicitations légères : 2 jours - Complète résistance : 1 semaine <i>L'humidité ambiante accélère le séchage</i>
<b>Rendement moyen</b>	200 à 250 g/m <sup>2</sup> la couche selon état de surface et porosité du support (± 100 microns)
<b>Classification AFNOR NF T36-005</b>	Famille I classe 6a

<b>MISE en ŒUVRE</b>	<b>Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur</b>
<b>PRÉPARATION des FONDS</b>	<p><b>Les fonds doivent être sains, cohérents et propres à l'application. Porosité et légère rugosité facilitent l'accrochage du revêtement</b></p> <p>Ils doivent être exempts de laitance de ciment, de parties non adhérentes et friables, d'ancien revêtement incompatible et de toutes souillures en général (huiles, graisses, traces de caoutchouc,...). Ils ne doivent pas présenter de remontées d'humidité par capillarité et avoir un délai minimum de séchage d'un mois pour les fonds neufs</p> <p>En fonction de l'état des supports, de l'importance des surfaces à traiter et des contraintes d'usage du revêtement :</p> <p><b>Béton</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* préparation mécanique (grenailage, ponçage diamanté, sablage,...). Elle est recommandée sur supports dégradés ou nécessitant une haute cohésion (sollicitations importantes par exemple) et y compris sur bétons neufs souvent glacés ou additivés. Dépoussiérage par aspiration</li> <li>* traitement thermique (brûlage des graisses). Resurfaçage à prévoir</li> </ul>

ULTRASOL PU INT

\* préparation chimique par lessivage alcalin type NETTOYANT MULTIUSAGES (sols gras ou encrassés), dérochage acide type DÉTERGENT DÉROCHANT (bétons glacés ou laitance) ou décapage (revêtement non adhérent ou incompatible). Rinçage à neutralité. Séchage contrôlé du support avant application. Une préparation mécanique complémentaire peut s'avérer nécessaire sur les sols dégraissés chimiquement

\* défauts de structure, planéité : réparation ou surfaçage par mortier époxy SOL 300 (séch. 24h)

Anciennes peintures polyuréthane ou époxy (en bon état) : égrenage, dépoussiérage

Éléments métalliques : dégraissage solvant ou NETTOYANT MULTIUSAGES / séchage. Élimination rouille et calamine par sablage, disquage, piquage, brossage. Dépoussiérage

## APPLICATION du PRODUIT

<b>Procédé</b>	En règle générale : 2 couches en application directe sur bétons nus ou revêtus (revêtement en bon état et compatible) Sols hydrocarbonés : isoler par ULTRASOL A ou PRIMAIRE SOL 300 pour éviter toute remontée colorée
<b>Matériel</b>	Métaux : primaire ZOLMETAL PEP Rouleau moyen, brosse, pistolet
<b>Dilution</b>	Produit prêt à l'emploi Jusqu'à 5 % DILUANT R ou REX en première couche sur supports très poreux ou hétérogènes (ou impression préalable PRIMAIRE SOL 200)
<b>Nettoyage du matériel</b>	DILUANT R ou REX, immédiatement après usage

## RECOMMANDATIONS

\* **Conditions d'application :**

- . température ambiante supérieure à 8°C (précautions si T > 35°C)
- . humidité relative inférieure à 90 %
- . support sec et non condensant (température supérieure de 3°C au point de rosée)

\* Possibilité d'améliorer la résistance au glissement et à l'usure (trafic lourd par exemple) par incorporation de silice dans une couche du revêtement (± 10 % de silice type S28, homogénéiser et rouler soigneusement en croisant pour bien répartir les granulats)

La facilité de nettoyage d'un revêtement sablé est moindre que pour une surface lisse

\* Travaux de marquage : produit recouvrable par lui-même ou par une finition ULTRASOL époxy ou polyuréthane. Respecter les délais de recouvrement entre couches, sinon dépolissage

<b>TEINTES</b>	Nuancier ULTRASOL Teintes spéciales sur commande (quantité > 100 kg)
<b>CONDITIONNEMENT</b>	5 kg - 20 kg
<b>CONSERVATION</b>	12 mois en emballage d'origine non entamé Utiliser sous 24 heures les conditionnements entamés Stocker dans un endroit sec, frais et aéré
<b>HYGIÈNE et SÉCURITÉ</b>	Consulter : * l'étiquette informative de sécurité sur l'emballage * la Fiche de Données de Sécurité : . MINITEL : 08.36.05.10.12 - code ZOLPAN (n° vert gratuit) . INTERNET : www.zolpan.fr (rubrique Offre Commerciale)

Fiche Technique n° 2218  
Date d'édition : Janvier 2002

*Nota : Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.*



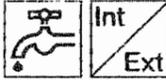
zolpan sa  
17 quai Joseph Gillet  
69316 Lyon cedex 04  
tél. 04 72 10 70 60  
fax 04 72 10 70 73  
rc lyon b 972 503 387



distribué dans votre région par :

0706-AF ST A

DT 23 / 28



## ULTRASOL PU ACRYL



**Peinture uréthane acrylique en phase aqueuse pour sols**  
**Prêt à l'emploi, multicouche direct, 2 couches dans la journée,**  
**sans odeur, tenue UV et intempéries**  
**Aspect satiné**

<b>DESTINATION</b>	Protection et décoration des sols d'habitation et de service, zones de circulation (vestiaires, bureaux, couloirs), balcons, escaliers, garages particuliers ou de copropriétés,...
<b>SUPPORTS</b>	Béton surfacé, chapes ou dalles ciment Eléments métalliques Sols hydrocarbonés (enrobé, asphalte, béton bitumé) Anciennes peintures en bon état Autres supports : consulter nos SERVICES TECHNIQUES
<b>CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Produit monocomposant prêt à l'emploi</li> <li>* Application multicouche directe tous supports</li> <li>* Adapté aux zones interdites aux produits solvants et aux supports sensibles aux solvants (pas de détrempe des bitumineux et anciennes peintures)</li> <li>* Application possible sur support humide</li> <li>* Séchage rapide (redoublable dans la journée)</li> <li>* Dureté de film, résistance à l'abrasion</li> <li>* Bonne tenue UV et intempéries</li> <li>* Entretien aisé</li> <li>* Produit en phase aqueuse : faible odeur à l'application, confort et sécurité d'emploi, nettoyage des outils, respect de l'environnement</li> </ul>
<b>CARACTÉRISTIQUES d'IDENTIFICATION</b>	<b>Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes</b>
<b>Présentation</b>	Peinture semi-fluide
<b>Extrait sec</b>	* en poids : 50 ± 2 % * en volume : 38 ± 2 %
<b>Densité</b>	1,22 ± 0,05
<b>Point éclair</b>	Sans (inflammable)
<b>Séchage (20°C, 65 % HR)</b>	Sec : 1 heure - Entre couches : 3 heures Sollicitations légères : 2 jours - Complète résistance : 1 semaine <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide</i>
<b>Rendement moyen</b>	6 à 7 m <sup>2</sup> /L la couche selon état de surface et porosité du support (± 60 microns)
<b>Classification AFNOR NF T38-005</b>	Famille I classe 6a / 7b2

**MISE en ŒUVRE** Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur

**PRÉPARATION des FONDS** Les fonds doivent être sains, cohérents et propres à l'application. Porosité et légère rugosité facilitent l'accrochage du revêtement  
 Ils peuvent être légèrement humides mais non mouillés (aspect mat du support)  
 ils doivent être exempts de laitance de ciment, de parties non adhérentes et friables, d'ancien revêtement incompatible et de toutes souillures en général (huiles, graisses, traces de caoutchouc,...). Ils ne doivent pas présenter de remontées d'humidité par capillarité et avoir un délai minimum de séchage d'un mois pour les fonds neufs

- \* Bétons neufs : dépoussiérage soigné. Dérochage chimique si nécessaire (DETERGENT DEROCHANT ou acide dilué), rinçage, séchage
- \* Bitumineux (s'assurer de la bonne stabilité et de l'absence d'huile d'exsudation) : dégraissage si nécessaire au NETTOYANT MULTIUSAGES, rinçage, séchage
- \* Fonds anciens : élimination des salissures et parties mal adhérentes par balayage, brossage et/ou lavage HP additivé NETTOYANT MULTIUSAGES si nécessaire, rinçage, séchage
- \* Anciennes peintures (en bon état) : égrenage, dépoussiérage
- \* Eléments métalliques : dégraissage solvant ou NETTOYANT MULTIUSAGES / séchage. Elimination rouille et calamine par sablage, disquage, piquage, brossage. Dépoussiérage

ULTRASOL PU ACRYL

### APPLICATION du PRODUIT

<b>Procédé</b>	2 à 3 couches en application directe sur bétons nus ou revêtus en bon état selon contraintes d'exploitation Impression ZOLMÉTAL PAH sur métaux
<b>Matériel</b>	Rouleau moyen, brosse, pistolet Utiliser de préférence un matériel spécial produits aqueux Travailler en couches croisées régulières et par surfaces unitaires complètes
<b>Dilution</b>	Environ 10 % d'eau en première couche Prêt à l'emploi pour les couches suivantes
<b>Nettoyage du matériel</b>	EAU, immédiatement après usage

### RECOMMANDATIONS

- \* Conditions d'application :
  - . température ambiante supérieure à 8°C (précautions si T > 35°C)
  - . humidité relative inférieure à 80 % et en local ventilé afin de favoriser l'évaporation de l'eau contenue dans le produit (risque de perte de brillant en atmosphère condensante)
  - . support non condensant (température du support > de 3°C au point de rosée)
- \* Possibilité d'améliorer la résistance au glissement et à l'usure par incorporation de silice dans une couche du revêtement (± 10 % de silice type S28, homogénéiser et rouler soigneusement en croisant pour bien répartir les granulats)  
La facilité de nettoyage d'un revêtement sablé est moindre que pour une surface lisse
- \* Travaux de marquage : produit recouvrable par lui-même et ULTRASOL A

<b>TEINTES</b>	Nancier ULTRASOL
----------------	------------------

<b>CONDITIONNEMENT</b>	1 L - 4 L - 16 L
------------------------	------------------

<b>CONSERVATION</b>	24 mois en emballage d'origine non entamé Stocker à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C
---------------------	---

<b>HYGIÈNE et SÉCURITÉ</b>	Consulter : * l'étiquette informative de sécurité sur l'emballage * la Fiche de Données de Sécurité : . MINITEL : 08.36.05.10.12 - code ZOLPAN (n° vert gratuit) . INTERNET : www.zolpan.fr (rubrique Offre Commerciale)
----------------------------	--

Fiche Technique n° 2220  
 Date d'édition : Janvier 2002

*Note : Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.*



zolpan sa  
 17 quai Joseph Gillet  
 69316 Lyon cedex 04  
 tél. 04 72 10 70 60  
 fax 04 72 10 70 73  
 rc lyon b 972 503 387

distribué dans votre région par :



0706-AF ST A

DT 24 / 28

# STELFLOOR EPOXY HYDRO

## PEINTURE ÉPOXYDIQUE AQUEUSE

### DÉFINITION

Le **STELFLOOR EPOXY HYDRO** est une peinture époxydique bicomposante en dispersion aqueuse, sans odeur, semi-brillante, pour sols et murs soumis à de fortes sollicitations. Pour intérieur.

### USAGES

Le **STELFLOOR EPOXY HYDRO** protège et décore les sols et murs, en béton, mortiers hydrauliques et asphaltes (qu'il ne dissout pas), lorsqu'ils peuvent être soumis à de fortes sollicitations chimiques et mécaniques (sols industriels, garages, ateliers, parking, halls de stockages).

Le **STELFLOOR EPOXY HYDRO** est idéal pour "rafraîchir" les surfaces recouvertes d'anciennes peintures époxydiques, polyuréthanes et alkydes uréthanes, dont la nature chimique rend la remise en peinture difficile sans défaut d'adhérence.

Le **STELFLOOR EPOXY HYDRO** a les avantages des peintures à l'eau (faible odeur, nettoyage facile des ustensiles) et des époxy (adhérence excellente, durabilité chimique et mécanique). Il convient parfaitement pour la mise en peinture des endroits difficiles à ventiler.

Le **STELFLOOR EPOXY HYDRO** se comporte parfaitement bien lors d'un contact occasionnel avec de l'essence, des huiles végétales et minérales, de la soude et de l'acide sulfurique à 10%.

Le **STELFLOOR EPOXY HYDRO** est conforme à la réglementation française pour entrer en contact avec des produits alimentaires secs (Avis L.N.E.). Bénéficie du Certificat Label Vert du laboratoire Excell.

### MISE EN ŒUVRE

#### FONDS ET PRÉPARATIONS

Les fonds définis ci-dessus doivent être conformes aux normes en vigueur. La préparation des fonds et l'application doivent être conformes aux normes en vigueur.

**FONDS NEUFS ET/OU SAINS** : les bétons et mortiers de ciment seront sains, durs, cohérents (cohésion supérieure à 1,5 N/mm<sup>2</sup> environ 15 kg/cm<sup>2</sup>), propres, secs, exempts de graisse, d'huile, de cire, de laitance, de produits de cure, de produit de ragréage, d'efflorescence, de produit chimique et de micro-organisme, de projection de plâtre ou de ciment. L'humidité du support sera inférieure à 4% en poids : elle sera mesurée en surface (eau de condensation ou de ruissellement) et dans la masse (eau de rétention ou d'infiltration). Sur béton neuf, respecter un séchage de 30 jours par tranche de 5 cm d'épaisseur. La dalle sera isolée du sol contre l'humidité ascensionnelle au moyen d'une feuille de polyéthylène ou similaire, dans le cas contraire, aucun revêtement ne pourra convenir.

**FONDS ANCIENS DE NATURE IDENTIQUE AUX FONDS NEUFS, RECOUVERTS OU NON DE PEINTURE** : quelle que soit la nature de l'ancien revêtement, prévoir un contrôle de l'adhérence de celui-ci. Les contrôles d'adhérence seront effectués, soit par test de quadrillage (film mince) ou à l'aide d'un dynamomètre (film épais). Ensuite dégraissage, dépolissage, lavage soigné.

**ANCIENS REVÊTEMENTS NON ADHÉRENTS AU SUPPORT** : prévoir l'élimination complète de ceux-ci par un traitement mécanique (voir traitement ci-dessous).

**ANCIENS REVÊTEMENTS BIEN ADHÉRENTS AU SUPPORT** : un essai de compatibilité avec le nouveau revêtement doit toujours être effectué (adhérence entre couches, détrempe, etc...).

**TRAITEMENT MÉCANIQUE** : élimination de la laitance et des revêtements non adhérents. Selon les cas, on effectuera un ponçage, un piquage, un bouchardage, un rabotage ou un grenailage (traitement idéal). La surface ainsi obtenue devra avoir une planéité et une rugosité compatibles avec l'aspect des finitions demandé au revêtement de sol. Ces préparations seront toujours suivies d'un parfait dépoussiérage.

**TRAITEMENT CHIMIQUE** : élimination des huiles et graisses, à l'aide du STELFLOOR DEGRAISSANT pour sols (voir fiche technique de ce produit). Ce traitement sera suivi d'un parfait rinçage à l'eau et d'un parfait séchage.

**PRÉSENCE D'ÉPAUFURES, TROUS, LÉZARDES, FISSURES STABILISÉES** : utiliser le STELMIDE ROC (voir fiche technique de ce produit).

**PRÉSENCE DE MOUSSES, ALGUES OU CHAMPIGNONS** : traiter au PARAMOSS (voir fiche technique de ce produit) et ensuite rincer.

**REMARQUES** : pour le traitement des sols de nature autre que les bétons et mortiers (bois et acier), veuillez nous consulter. Sur asphalte (étant donné les multiples compositions possibles) il faut toujours effectuer un essai de compatibilité. Ne jamais peindre l'asphalte fraîchement coulé.

## STELFLOOR EPOXY HYDRO

### APPLICATION DU PRODUIT

Conditions climatiques d'application : conformément à la norme NF P 74-203. La température ambiante devra être comprise entre +12°C et +30°C et la température du support devra être comprise entre +10°C et +25°C. L'humidité ambiante devra être inférieure à 70% d'humidité relative et l'humidité du support devra être inférieure à 4% en masse.

Le **STELFLOOR EPOXY HYDRO** s'applique en deux ou trois couches.

■ Préparation du mélange : mélanger soigneusement avec un mélangeur électrique la base A et le durcisseur B du **STELFLOOR EPOXY HYDRO** avant son utilisation. Ne pas fractionner les emballages.

■ Béton et ciment préparés cohérents :

Impression : première couche diluée à 30% d'eau.  
Finition : deuxième et troisième couche de **STELFLOOR EPOXY HYDRO** diluée à 5% d'eau maximum.

■ Béton et ciment très poreux :

Impression : **STELFLOOR PRIMER ACRYL** (voir fiche technique de ce produit).  
Finition : deuxième ou troisième couche de **STELFLOOR EPOXY HYDRO** diluée à 5% d'eau maximum.

**MATÉRIEL D'APPLICATION** : brosse, rouleau fibre polyamide texturé 12 mm, pistolet

**DILUTION** : prêt à l'emploi, peut être diluée à l'eau

**TEINTES** : nuancier SOLS (Les Traditionnelles - Les Décoratives sélection de 60 teintes RAL)

**MISE A LA TEINTE** : système à teinter TRIMETAL TRIMIX

**BASES DISPONIBLES** : P, D, TR

**NETTOYAGE DU MATÉRIEL** : STELCLEANER ou eau (le nettoyage du matériel n'est plus possible si le **STELFLOOR EPOXY HYDRO** est sec)

**PRÉCAUTIONS** : la durée pratique d'utilisation est de 1 heure 30 ; ce délai écoulé, le produit reste liquide dans l'emballage mais ne peut plus être utilisé.

### CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

AFNOR N F T 36.005 - Famille I - Classe 6b

Aspect du feuil sec : satiné brillant (70 ± 5 valeur à 60°)

Extraits secs du mélange

■ en poids : 57% ± 2%  
■ en volume : 44% ± 3%

Densité du mélange à 20°C : 1,30 ± 0,05

Aspect en pot : crémeux

Durée pratique d'utilisation du mélange à 20°C

en emballage de 5 L : 1 heure 30

Temps de séchage à 20°C et 60% d'humidité relative

■ Hors collant : 5 heures  
■ Recouvrable : minimum 15 heures, maximum 48 heures (la porosité des matériaux et la température font varier cette durée d'attente)  
■ Circulable : trafic léger : 48 heures  
trafic normal : 5 jours

Rendement : 6 à 9 m<sup>2</sup>/l/couche (variable suivant la rugosité, la porosité du support et le mode d'application).

### COMPOSITION

Liant (s) : résine époxy et polymères azotés  
Pigment (s) : dioxyde de titane et pigments auxiliaires  
Solvant (s) : eau

### CONSERVATION

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert et à température comprise entre 5 et 35°C. Craint le gel.

### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

La fiche de sécurité doit être consultée, si vous ne la possédez pas encore, elle vous sera envoyée sur simple demande. Renseignements également disponibles par internet : [www.quickfids.com](http://www.quickfids.com), fournisseur AKZO NOBEL COATINGS.

JUIN 2002

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un composé soigné d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes en vigueur. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique nous permettant, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

## EXTRAIT DU CCTP LOT PLATRIERIE ISOLATION

### 7.11 - CLOISONS SEPARATIVES DE DISTRIBUTION TYPE 1

Cloisons non porteuses du type "PREGYMETAL" ou similaire à parement en plaques de plâtre vissées de part et d'autre d'une ossature en acier galvanisé.

#### 7.11.1 - CARACTERISTIQUES

- Désignation : D 72/48
- Hauteur :
  - . de plancher bas à plancher haut, au rez-de-chaussée, de plancher bas au plafond placo, prolongé de 40 cm dans combles au 1er étage.
- Epaisseur : 72 mm
- Type d'ossature : 48 mm.

#### 7.11.2 - REPARTITION DES MONTANTS

- 1°) D'une façon générale, 60 cm en montants simples jusqu'à 3m de hauteur.
- 2°) Prévoir une ossature secondaire pour des locaux qui devront éventuellement supporter des appareils.

#### 7.11.3 - TYPE DE PLAQUE DE PAREMENT

- Avec Prégypaque pour les cloisons devant résister 1/2 heure en coupe-feu ;
  - Avec Prégypa feu pour les cloisons devant être pare-flamme 1 heure en tenue au feu ;
  - Avec placo marine pour les ouvrages devant résister à une forte hygrométrie.
- Dimension des plaques : 3,00 m x 1,20 m

#### 7.11.4 - RESISTANCE AU FEU

Suivant positionnement : prévu au plan architecte.

#### 7.11.5 - INDICE D'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE

- Avec laine de verre : 42 db (A) minimum

#### 7.11.6 - MODE DE FIXATION DES RAILS PERIPHERIQUES

Par vissage et chevillage.

#### 7.11.7 - DISPOSITIONS PARTICULIERES

a) Etanchéité du pied de cloison : réalisée par un profil P.V.C. en forme de U dans laquelle la cloison est chaussée.

- La cloison est montée sur un socle béton à la charge du présent lot.

- Positionnement : pour toutes les pièces humides : (linge sale, laverie, repassage, séchage et sanitaires).

b) Etanchéité périphérique : par joint classique.

c) Renfort de montant : si nécessaire

d) Percement pour passages de gaines : voir Lots n°12, 13 et 14.

e) Parement marine côté pièces humides

f) Pose d'hubriserie à la charge du présent lot Fourniture lot Menuiserie Intérieure.

- Positionnement : Pour bâtiment "E" : pour la cloison de distribution des locaux sauf sur circulation étage et entrée rez-de-chaussée.

- voir plans d'architecte repérage par cotation "7".

- parement marine pour tous les locaux spécifiques à la laverie.

### 7.13 - DOUBLAGE MUR EXTERIEUR

Le doublage des murs extérieurs sera réalisé par un complexe d'isolation intérieure constituée d'un panneau de laine de roche collée sur une plaque de plâtre avec pare-vapeur, du type placolaine ou similaire. Ce doublage sera posé sans pont thermique, de mur à mur, et encastré dans le cache-fourrure des menuiseries extérieures.

#### 7.13.1 - CARACTERISTIQUES

- Composition : - Laine = 80 mm - Plâtre = 10 mm.
- Hauteur : du plancher bas au plancher haut suivant étage.

7.13.2 - RESISTANCE THERMIQUE  $R(m^2C/W=1,73)$ .

7.13.3 - NATURE DES PLAQUES : PREGYPLAC.

7.13.4 - INDICE D'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE 55 db avec CPLM

7.13.5 - POSE : par collage.

7.13.6 - DISPOSITIONS PARTICULIERES pour étanchéité des pieds de cloisons dans les locaux humides

Mise en œuvre : se conformer aux documents

- D.T.U. n° 20.11, 22.1, 23.1 et 70.1 ;

- C.S.T.B. 1637, livraison 207 ;

- C.S.T.B. 1624, livraison 206.

- Positionnement : Pour bâtiment "E"

. Pour doublage des murs extérieurs des locaux chauffés au rez-de-chaussée et de l'étage.

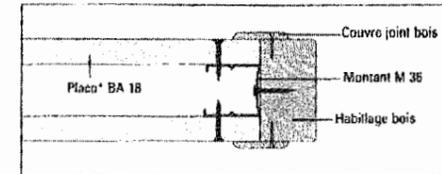
- Voir plans Architecte

- Y compris pour doublage des murs en allèges et linteaux.

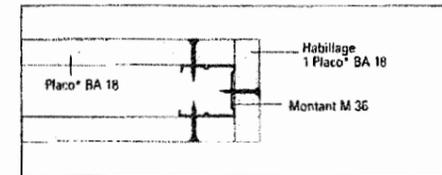
- En raccord sur existant pour création d'un passage au 1<sup>er</sup> étage bâtiment "D".

## Type de liaisons PLACOSTIL

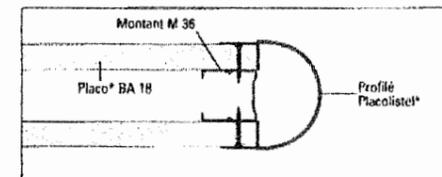
### 5 BAIE OU ARRÊT DE CLOISON



Avec habillage bois.

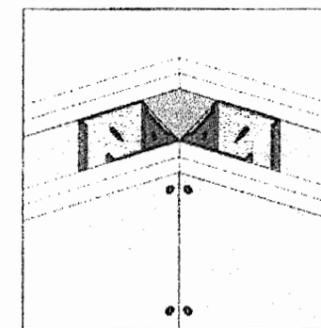
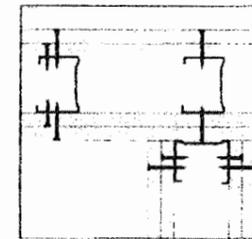


Avec habillage plaque Placoplatre\*.



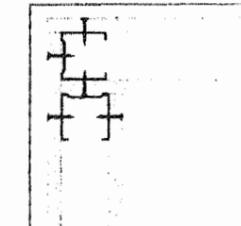
Avec habillage Placoliste\* 112 ou 113.

### 6 LIAISONS EN T

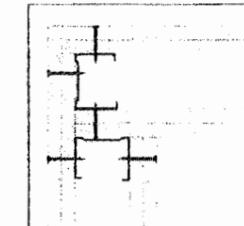


Raccordement en angle.

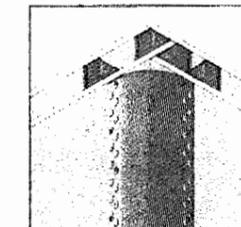
### 7 LIAISONS EN L



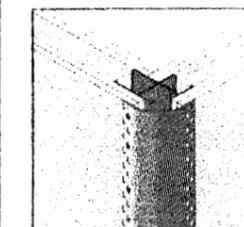
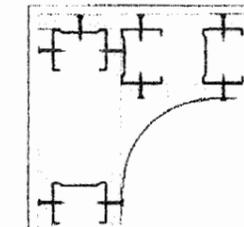
Cloison simple parement.



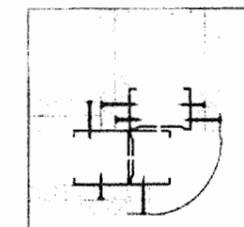
Cloison double parement.



Angle rentrant avec Placoliste\* 108 ou 109 fixé sur les montants (voir page 119).

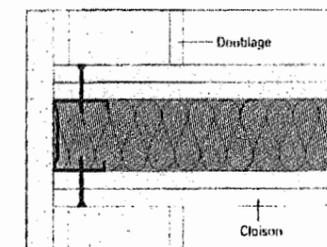


Angle sortant avec Placoliste\* 110 ou 111 (voir page 119).



### 8 RACCORDS SUR DOUBLAGES ET PLAFONDS

Pour un bon résultat acoustique, il est préférable, chaque fois que cela est possible, de mettre en œuvre les cloisons Placostil\* avant les doublages et les plafonds. Ces mesures s'imposent pour obtenir des performances R supérieures à 40 dB (A).



Raccord doublage/cloison.

## Descriptif type FLOTEX DALLES 3

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué en dalles souples de 50 x 50 cm, bénéficiant d'une garantie de 10 ans par son fabricant, du type FLOTEX DALLES 3 de la société Bonar Floors ou équivalent. Ce revêtement sera constitué d'un velours imprimé 100% polyamide 6.6, implanté par flocage électrostatique dans une sous-couche en PVC du type Infratect®. Traité Sanitized®\*, imperméable et imputrescible, il assurera une isolation phonique aux bruits de chocs conforme aux exigences de la N.R.A. Il sera certifié NF-UPEC et sera fabriqué selon une organisation certifiée conforme à la norme ISO 9001 : 2000 et ISO 14001 par l'AFAQ.

**Classement européen** Type 1 - 23/33 - LC1  
**Certification NF UPEC** U3sP3E2C\*<sup>①</sup>  
**Classement feu Euroclasses** M3 - CR-s1  
**Qualité acoustique N.R.A. 2000** ESA 3 - ΔLw19 dB  
**Antistaticité** < 2 kV (bureautique)  
**Dimensions** Dalles de 50 x 50 cm  
**Garantie du fabricant** 10 ans sous réserve d'une pose, d'une utilisation et

d'un entretien conformes aux prescriptions du fabricant.

**Démarche HQE® :** Répond aux critères des cibles n°2 (choix des procédés et matériaux) ; n°8 (confort hygrothermique) ; n°9 (confort acoustique) ; n°10 (confort visuel) ; n°11 (confort olfactif) ; n°12 (conditions sanitaires des espaces) ; n°13 (qualité de l'air intérieur). Information sur les caractéristiques environnementales selon la norme NF P 01-010 partie 1 et 2.

**Mode de pose :** En position contrariée à 90° suivant fléchage, par simple collage en plein avec une colle en émulsion acrylique d'un type préconisé par le fabricant et conformément aux règles professionnelles et aux indications données dans les fiches des fabricants.

**Mode d'entretien :** Entretien courant par aspiro-brossage et détachage ponctuel à l'aide des produits préconisés par le fabricant. Entretien périodique par shampooinage avec un appareil à injection/extraction ou autolaveuse-moquette au Rotocleaner. Rénovation à grande eau par shampooinage à l'aide d'une monobrosse équipée d'une brosse dure et d'un appareil à injection/extraction, puis rinçage/aspiration.

**Nettoyage de fin de chantier :** Selon le mode d'entretien ci-dessus, en fonction du niveau d'encrassement et des salissures.

## Descriptif type FLOTEX DALLES R

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué en dalles plombantes de 50 x 50 cm, bénéficiant d'une garantie de 10 ans par son fabricant, du type FLOTEX DALLES R/Rs de la société Bonar Floors ou équivalent. Ce revêtement sera constitué d'un velours imprimé 100% polyamide 6.6, implanté par flocage électrostatique dans une sous-couche en PVC recyclé du type Infratect. Traité Sanitized®\*, imperméable et imputrescible, il assurera une isolation phonique aux bruits de chocs conforme aux exigences de la N.R.A. Il sera certifié NF-UPEC et sera fabriqué selon une organisation certifiée conforme à la norme ISO 9001 : 2000 et ISO 14001 par le BSI.

**Classement européen** Type 1 - 23/33 - LC1  
**Certification NF UPEC** U3/3sP3E1/2C\*<sup>①</sup>  
**Classement feu Euroclasses** M3 - BR-s1  
**Qualité acoustique N.R.A. 2000** ESA 3 - ΔLw20dB  
**Antistaticité** < 2 kV (bureautique)  
**Dimensions** Dalles de 50 x 50 cm  
**Garantie du fabricant** 10 ans sous réserve d'une pose, d'une utilisation et

d'un entretien conformes aux prescriptions du fabricant.

**Démarche HQE® :** Répond aux critères des cibles n°2 (choix des procédés et matériaux) ; n°8 (confort hygrothermique) ; n°9 (confort acoustique) ; n°10 (confort visuel) ; n°11 (confort olfactif) ; n°12 (conditions sanitaires des espaces). Information sur les caractéristiques environnementales selon la norme NF P 01-010 partie 1 et 2.

**Mode de pose :** En position contrariée à 90° suivant fléchage avec un adhésif piégeant ou par simple collage en plein avec une colle en émulsion acrylique, selon le classement E1 ou E2 requis (voir DTU 53.1), d'un type préconisé par le fabricant et conformément aux règles professionnelles et aux indications données dans les fiches des fabricants.

**Mode d'entretien :** Entretien courant par aspiro-brossage et détachage ponctuel à l'aide des produits préconisés par le fabricant. Entretien périodique par shampooinage avec un appareil à injection/extraction ou autolaveuse-moquette au Rotocleaner. Rénovation à grande eau (seulement dans le cas d'un collage en plein) par shampooinage à l'aide d'une monobrosse équipée d'une brosse dure et d'un appareil à injection/extraction, puis rinçage/aspiration.

**Nettoyage de fin de chantier :** Selon mode d'entretien ci-dessus, en fonction du niveau d'encrassement et des salissures.

① Classement E2 sur support béton

\* marque déposée par Sanitized AG n°2893.04

## Fiche technique FLOTEX DALLES 3 & R

	Dalles 3 (dalles souples à coller)	Dalles R/Rs (dalles plombantes)
<b>Dimensions des dalles</b>	50 x 50 cm	50 x 50 cm
<b>Conditionnement</b>	Cartons de 12 dalles	Cartons de 12 dalles
<b>Poids kg/m²</b>	2,35 environ	4,85 environ
<b>Épaisseur totale</b>	4,8 mm	5,3 mm
<b>Hauteur des fibres</b>	2 mm	2 mm
<b>Densité des fibres</b>	80 millions de fibres/m² env.	
<b>Composition des fibres</b>	Nylon 6.6	Nylon 6.6
<b>Certification</b>	PV n°308T-004.1	PV n°333T-004.1
<b>Classement UPEC</b>	U3sP3E2C* <sup>①</sup>	U3/3sP3E1/2C* <sup>①</sup>
<b>Classement européen (NF EN 1307 : 2005)</b>	Type 1 - 23/33 - LC1	Type 1 - 23/33 - LC1
<b>Aptitude à l'emploi sous sièges à roulettes</b>	Oui	Oui
<b>Classement feu</b>	M3 - PV n°9695-01	M3 - PV n°9423L
<b>Classement feu euroclasses</b>	CR-s1 - PV n°RA01-038 A	BR-s1 - PV n°E127916
<b>Antistaticité</b>	< 2 kV (bureautique)	< 2 kV (bureautique)
<b>Absorption phonique α<sub>w</sub> / 2 500 Hz</b>	0,10 (H) / 0,26	0,10 (H) / 0,20
<b>Bruit de choc</b>	ΔLw19dB	ΔLw20dB
<b>Qualité acoustique N.R.A. 2000</b>	ESA 3	ESA 3
<b>Sonorité à la marche :</b>		
<b>performance selon NF S 31-074</b>	Classe A	Classe A
<b>Soils chauffants / Résistance thermique</b>	Oui / 0,064 m².K/W	Oui / 0,046 m².K/W
<b>Glissance à sec</b>	> 0,55	> 0,55
<b>Stabilité dimensionnelle à la chaleur</b>	≤ 0,25%	≤ 0,10%
<b>Solidité des coloris à la lumière</b>	≥ 5	≥ 5
<b>Propriétés fongistatiques et bactériostatiques</b>	Inhérentes à la structure du produit et renforcée par incorporation dans la masse d'un traitement Sanitized® <sup>②</sup>	
<b>Démarche HQE® :</b>	Répond aux critères des cibles n°2 (choix des procédés et matériaux) ; n°8 (confort hygrothermique) ; n°9 (confort acoustique) ; n°10 (confort visuel) ; n°11 (confort olfactif) ; n°12 (conditions sanitaires des espaces) ; n°13 (qualité de l'air intérieur) <sup>③</sup> . Information sur les caractéristiques environnementales selon la norme NF P 01-010 partie 1 et 2 disponible sur demande.	
<b>Garantie 10 ans</b>	(sous réserve du respect des règles professionnelles de pose et d'entretien et des indications du fabricant)	

① Classement E2 sur support béton

② Marque déposée par Sanitized AG n°2893.04

③ Pour les Dalles R/Rs : sauf cible n°13